

qu'il avait précédemment émises sur la période quaternaire et l'ancienneté de l'homme. Parmi ces idées, il en est une qui m'a particulièrement frappé, et que reproduit M. Chantre dans ses *Etudes*. Adoptant la théorie de Buffon et de Camper, qu'il a mise en rapport avec les faits nouveaux que l'archéo-géologie nous a révélés, M. Paul Gervais a depuis longtemps admis que des hommes venus du Nord et de race hyperboréenne ont habité nos régions à l'époque où la rigueur du climat rendait possible la multiplication du renne et de plusieurs autres espèces d'animaux aujourd'hui refoulés dans les régions polaires. Or ces contemporains du renne, M. Gervais en faisait *a priori* des Lapons, ou plus probablement des Finnois. Je me borne à constater ici cette priorité, que M. Gervais n'a pas réclamée, du reste, sur une question au sujet de laquelle la crâniologie n'a pas dit son dernier mot. »

#### Objets offerts à la Société.

M. Roujou offre à la Société, de la part de M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, membre titulaire, plusieurs crânes recueillis pendant le cours des travaux exécutés récemment au coin des rues Ollivier et du Faubourg-Montmartre. Ces crânes ne paraissent pas appartenir à une époque antérieure au seizième siècle.

#### CANDIDATURES.

Ont demandé le titre de membre titulaire, M. le docteur JULES GUÉRIN, de l'Académie de médecine, présenté par MM. de Ranse, Broca et de Quatrefages; et M. ERNEST CHANTRE, présenté par M. Hamy.

#### Etude sur les Kabyles du Djurjura.

M. le commandant DUHOUSSET donne, sous ce titre, lec-

ture d'un travail destiné aux *Mémoires* de la Société. Ce mémoire contient une série d'observations anthropologiques faites dans ce pays.

L'auteur a classé son travail par chapitres, dont voici les titres : *Aperçu géographique. — Historique. — Organisation de la société kabyle. — Type physique. — Description des crânes. — Taille. — Conclusion sur les mesures des têtes. — Caractère, coutumes, habitations, mœurs.* — Trois tableaux de mensurations, une carte, ainsi qu'un grand nombre de dessins d'indigènes vus de face et de profil, donnant un spécimen de toutes les tribus kabyles, complètent ce travail.

M. Duhoussset, que ses fonctions militaires dans le pays obligeaient à avoir beaucoup de rapports avec les Kabyles, a profité de toutes les occasions de se trouver au milieu d'eux pour suivre tous les détails de leur vie, ainsi que le prouvent ses observations et les nombreux dessins qui constatent la préoccupation constante de représenter exactement ces intéressants habitants du massif djurdjurien.

Le premier chapitre parle de la plus grande agglomération kabyle, groupée sur les pentes des nombreux mamelons constituant le versant nord du Djurdjura (*mons ferratus* des anciens), ainsi que les trois rivières le Sahel, le Sébaou et l'Isser qui forment ses limites naturelles, circonscrivant les tribus qu'il énumère, en même temps que les cols qui traversent la grande chaîne de rochers inaccessibles dans le reste de ses cimes neigeuses.

L'*aperçu historique* fait voir dans le deuxième chapitre le Berbère ou Kabyle comme l'autochtone du nord de l'Afrique ou du moins le plus ancien occupant, qu'une version arabe fait arriver par l'Égypte. Nous constatons encore les migrations de ces Berbères répandus jusqu'au désert partout où il y a trace de végétation et de travaux agricoles. L'auteur les montre du temps des Romains, n'acceptant pas le joug, cédant la plaine et gravissant la montagne jusqu'à ce que

les bois et les ravins leur offrissent un abri inaccessible aux cruautés des centurions et aux exigences du fisc.

Dans le troisième chapitre, qui parle de l'organisation de la société kabyle, nous voyons les rouages administratifs de toutes ces petites républiques qui constituaient les tribus de ce massif de montagnes, dont la population est si compacte qu'il ne s'y perd pas un pouce de terrain cultivable. Nous avons sous les yeux le résumé d'un rapport de recensement d'habitants qui établit une comparaison entre la population de la France et celle du Djurdjura, d'où il résulte que celle de la première serait de 69,27 habitants par kilomètre carré, et que les Kabyles atteindraient dans les mêmes données 77,17.

Le quatrième chapitre trace le type physique. Dans celui-ci, l'auteur a pris le plus grand soin d'en décrire toutes les parties, analysant surtout la tête, dont il fixe la représentation par cent soixante dessins donnant non-seulement le galbe de la physionomie, mais toutes les mesures amenant à la connaissance anthropologique du Kabyle. On constate que les contours de la figure présentent un ovale plus large en haut qu'en bas ; celle-ci paraît courte des sourcils au menton à cause de sa largeur aux tempes ; le profil a plus de caractère que la face, souvent très-irrégulière ; la tête aussi manque de symétrie. Cette particularité est très-sensible dans les boîtes osseuses rapportées par M. Dubouisset ; il nous en donne une analyse complète dans le cinquième chapitre.

Le sixième présente une moyenne de la taille prise sur soixante individus, elle atteint 1 690 millimètres et constate que les individus au-dessous de la moyenne sont moins nombreux que ceux qui la surpassent. Il résulte du même tableau, constituant aussi la moyenne de la capacité des crânes, que ce volume n'est pas en rapport avec la hauteur de la taille : les plus grosses têtes appartiennent à des individus petits ; l'oscillation du volume de la tête autour de

la taille moyenne suit, par conséquent, ici un ordre inverse.

Le septième chapitre résume, comme conclusion, les observations faites sur les têtes kabyles et présente ceux-ci comme généralement dolichocéphales. Nous y trouvons aussi quelques brachycéphales dont l'extrême limite atteindrait un index de 837 à 842. La limite extrême de la dolichocéphalie, d'autre part, descend jusqu'à 729-749 et même 684 — la moyenne entre le maximum et le minimum serait de 763 y compris les brachycéphales, et de 774 en général.

Le huitième chapitre parle du caractère, des coutumes, des habitations et des mœurs. M. le commandant Duhoussset le termine en disant que, si le Kabyle a pour qualités d'être laborieux, industriel, hospitalier, de respecter la loi tout en ayant le caractère indépendant, ses défauts sont nombreux : il est rancunier, querelleur et avare. Ce qui nuit à l'ardent patriotisme de défendre pied à pied le sol sur lequel il est né.

Pour terminer ce mémoire, l'auteur fait une note des instruments ayant servi à ses observations; il en décrit deux appropriés à son genre de mensuration, qui, faite ordinairement en plein air et en voyage, nécessite des instruments simples et solides : l'un qu'il nomme *compas céphalométrique*, pour mesurer les têtes; l'autre, appelé *compas numérique à pastilles*, peut s'appuyer sur les surfaces molles, afin d'évaluer *instantanément* les dimensions de corps vivants.

#### Discussion.

M. LUNIER. M. Duhoussset attribue la déformation de ces crânes à la diminution de nutrition des os, par suite d'une compression exercée d'une manière permanente. Mais, sur quelques-uns de ces crânes, il y a une dépression transversale qui se reproduit intérieurement en une saillie et qui ne saurait, par conséquent, être attribuée à une semblable

cause. Quand la saillie intérieure n'existe pas, on est autorisé à voir dans la dépression, dont les Kabyles semblent avoir besoin pour maintenir leur coiffure, un résultat de la compression.

M. DE JOUVENCEL. M. Duhouset n'a rien dit sur la religiosité des Kabyles.

M. DUHOUSSET. Ils sont peu religieux.

M. DE JOUVENCEL. La dépression signalée sur ces crânes correspond à la partie du cerveau qui semble présider aux sentiments religieux. J'ai remarqué très-souvent, en Allemagne, une semblable dépression coïncidant avec l'indifférence en matière de religion.

M. ROCHET. Notre collègue a dit que les Kabyles ont les yeux bleus, les cheveux blonds, etc., caractères qui appartiennent aux peuples du Nord et qu'il explique en rapportant l'origine des Kabyles aux Romains. Cette explication serait admissible; dans mon travail sur les Romains, j'ai rappelé qu'ils étaient blonds; mais on peut en trouver une autre dans l'influence des milieux. Les Kabyles, en effet, habitent des montagnes dont le climat rappelle celui des Alpes et des Pyrénées, et l'on pourrait voir dans cette similitude de conditions climatériques, ou, en d'autres termes dans l'action des milieux, la cause de leur ressemblance au point de vue de certains caractères physiques avec les habitants de ces contrées.

M. DALLY. Je n'ai pas entendu M. Duhouset dire que les Kabyles viennent des Romains, mais seulement qu'il a vu des Kabyles avec des chevelures blondes. Je demanderai à notre collègue ce qu'il pense de l'origine de ces Kabyles et quels sont les caractères qui les distinguent des Arabes vivant à côté d'eux. Les mensurations qu'il a prises sont-elles d'accord avec celles de M. Gillebert Dhercourt? Le voisinage des Kabyles et des Arabes ne les empêche pas d'avoir des mœurs toutes différentes : il y a donc un grand

intérêt à rechercher les différences physiques qui les séparent les uns des autres. Il est un autre trait des mœurs des Kabyles qui m'a frappé, et sur lequel M. Émile Allix a appelé l'attention, c'est la durée de la lactation chez eux, durée qui est, en moyenne, de deux ans à deux ans et demi. Cela paraît considérable.

M. DUHOUSSET. Je dirai, pour répondre à M. Dally, que je m'étais abstenu de parler de M. le docteur Gillebert Dhercourt, parce que je ne voulais pas rappeler le remerciement qu'il veut bien m'adresser au commencement de son mémoire, en disant « que mon empressement confraternel avait beaucoup simplifié sa tâche. »

M. Gillebert Dhercourt étant resté très-peu de temps en Kabylie, j'étais persuadé que les travaux de notre collègue, pour ce qui a rapport aux Kabyles du Djurdjura, ne devaient pas s'éloigner de ceux que j'ai l'honneur de présenter à la Société.

M. D'ABBADIE demande combien de temps un Kabyle peut marcher, pieds nus, sur une longue route.

M. DUHOUSSET. Les Kabyles peuvent marcher longtemps. Je suis parti un jour avec un chef de bureau arabe pour aller constater les circonstances d'un crime qui avait été commis sur plusieurs personnes. Le Kabyle qui était venu nous chercher avait fait quatre ou cinq lieues. Il revint avec nous et parcourut ainsi une distance d'une dizaine de lieues sans paraître fatigué. Un Kabyle blessé dans l'attentat qui avait motivé notre déplacement, et que nous ramenâmes au fort Napoléon, ne témoigna pas plus de lassitude. Une autre fois, on nous amena une femme enceinte qui accoucha debout et repartit à pied le lendemain. En général, les Kabyles sont donc très-résistants à la fatigue.

M. D'ABBADIE. Comment les femmes accouchent-elles ?

M. DUHOUSSET. Toujours debout, comme en Orient. Les Orientaux offrent aussi une grande résistance à la fatigue ;

j'en ai sûrement vu un plus grand exemple que celui des enfants qui suivent les voyageurs aux Pyramides. M. Tholozan possède sur ce point des documents très-intéressants. Il a observé aussi la promptitude et la facilité avec lesquelles guérissent les plaies. Ainsi, il a fait de nombreuses opérations de taille, et toujours avec succès.

M. D'ABBADIE. J'ai remarqué, dans mes voyages, que je ne pouvais faire que 30 kilomètres par jour pendant trois jours. On m'a dit que les indigènes éprouvaient les mêmes symptômes de lassitude que moi : voilà pourquoi j'ai posé cette question à M. Duhoussset.

#### DISCUSSION

##### Sur l'influence des milieux dans l'Aveyron

(Suite).

M. DURAND (DE GROS). « Dans une première note, j'avais présenté une série de faits qui attestent, selon moi, l'action modificatrice des milieux sur certains caractères anatomiques et physiologiques réputés jusqu'à ce jour caractères différentiels de races humaines.

On se rappelle l'accueil qui fut fait à cette communication par notre honorable secrétaire général, M. Broca. Ce fut une critique pleine d'ironie et une fin de non-recevoir absolue et péremptoire. Que notre savant et spirituel collègue, éclairé enfin par l'évidence des nouvelles preuves que j'ai opposées à ses dénégations, renonce à son scepticisme et confesse une vérité contre laquelle il s'était hâtivement prononcé ; c'est un résultat que je m'expliquerais sans peine, et d'ailleurs, on ne devrait pouvoir moins attendre de la haute raison de notre collègue ; mais qu'après m'avoir si durement traité, ce rigoureux adversaire vienne me contester le droit de voir en lui un contradicteur et déclare qu'en m'efforçant de repousser ses attaques et de le convaincre d'erreur, je m'en prends à quelque chose de